



# LE BROCHET OLIVETAIN

Pêcher dans la rivière "Loiret"...

## Bulletin d'information 2024

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

☎ : 06 11 38 28 81

[www.lebrochetolivetai.fr](http://www.lebrochetolivetai.fr)

Courriel : [lebrochetolivetai@gmail.com](mailto:lebrochetolivetai@gmail.com)

Mesdames, Messieurs les pêcheurs, Avec cette nouvelle année qui arrive les membres du bureau du BO vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2024. Contrairement à l'année 2022, l'année 2023 a vu l'activité de notre amicale reprendre des couleurs. Les 4 alevinages de truites prévus à l'automne 2022 ont été réalisés au printemps permettant aux pêcheurs de pratiquer leur activité favorite en attendant l'ouverture du carnassier du 29 Avril.

Les travaux du pont Cotelle commencés en 2021 se sont terminés en mars 2023. L'inauguration et la remise en circulation ont eu lieu le 1<sup>er</sup> Avril pour le bonheur de tous. Le samedi 13 Mai a pu avoir lieu le concours des jeunes, manifestation qui n'avait pas pu être organisée depuis 2019 en raison des restrictions liées à l'épidémie du Covid 19. C'est par un temps ensoleillé que 47 chevaliers de la gaule âgés de 6 à 16 ans se sont affrontés sur les bords de la rivière entre le restaurant « Le Rivage » et la réserve de pêche située en amont du moulin de Saint Samson. Personne n'est resté bredouille et la remise des prix s'est déroulée dans la bonne humeur en présence de M le Maire d'Olivet et M Leclercq, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Une bonne nouvelle pour la rivière a eu lieu en septembre 2022 avec la réapparition de la source des Béchets qui avait disparu en 2011 suite à un effondrement karstique. Celle-ci s'est agrandie au fil des mois et est très visible juste au bord de la rive à peu près à 100 mètres de l'exutoire du lac de Bel Air. Espérons que celle-ci compensera la perte qui se trouve dans le même bassin située 150 mètres en amont du pont.

## A noter dans vos agendas :

(sous réserve de modifications)

- **Assemblée Générale** : Dimanche 11 février 2024, 10h à l'Alliage
- **Lâchers Truites** : Voir le calendrier sur notre site
- **Concours Jeunes** : Samedi 25 mai 2024
- **Concours Carnassier** : Automne 2024

Un faucardement a été réalisé par la ville d'Olivet en partenariat avec la Métropole permettant l'extraction de 70 tonnes d'herbes qui ont été compressées avant d'être transportées réduisant ainsi considérablement le poids. La zone faucardée était comprise entre le pont Leclerc et le restaurant « Le Rivage ». Le Ratodo a quant à lui été de nouveau utilisé par les riverains des bassins de saint Samson et des Tacreniers permettant le dégagement des herbes devant quelques propriétés.

Nous avons rédigé un article dans le bulletin 2023 sur l'apparition d'une nouvelle herbe invasive : L'HYDROCOTYLE. Cette herbe qui nous vient d'Amérique du nord a été introduite accidentellement sur le Dhuy en 2011, qu'elle a progressivement colonisé pour arriver sur le Loiret à la suite d'un orage survenu le 14 Juillet 2021. Si nous avons réussi à contenir sa progression sur notre secteur, elle est présente en quantité très importante sur le Loiret public et sa présence a été constatée à l'embouchure du Loiret avec la Loire. Sur le parcours du BO plusieurs secteurs sont particulièrement surveillés notamment les rives du Poutyl ou elle s'est développée en quantité beaucoup plus importante que l'année dernière, il faut donc que nous soyons tous très vigilants si nous ne voulons pas que la pratique des usages dont la pêche sur la rivière DISPARAISSENT. C'est un ennemi redoutable qu'il ne faut surtout pas négliger. Un contact sera pris avec la police municipale d'Olivet pour qu'elle intervienne de temps à autre soutenir nos gardes assermentés.

Les membres du bureau vous renouvellent tous leurs vœux.

## EMPOISSONNEMENTS 2023

130 kg de Perches  
130 kg de Blacks Bass  
130 kg de Brochets

130 kg de Sandres  
300kg de Truites

Pour un montant total d'environ 11 500€

## « AU LONG BEC EMMANCHÉ D'UN LONG COU... »



**Le héron** : ce terme désigne de nombreuses espèces de la famille des ardéidés avec les aigrettes, crabiers ou butors. On rencontre le héron cendré sur les bords du Loiret, immobile attendant le passage d'un poisson qu'il avalera goulument. D'un plumage discret, il mesure environ 0,95m de hauteur, a une envergure de 1.80m et vit 25 ans. C'est un échassier qui se nourrit de poissons, d'amphibiens, de reptiles, de crustacés, d'insectes et même de petits rongeurs. Le héron fait son nid à la cime d'un arbre (héronnière) près de ses lieux de nourriture : zone humide, rivière ou plan d'eau. L'espèce est protégée depuis 1974.

### **Rappel sur la réglementation**

Ouverture du sandre le 3<sup>ème</sup> samedi de juin.

**Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour. Prélèvements autorisés : Brochet entre 65 et 80 cm - Sandre entre 55 et 70 cm - Perche de plus de 25cm.**

**Black Bass en «No Kill» sur tout le parcours.**

**Pêche de la Truite : 1 canne maximum les fins de semaine de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 26 avril 2024.**

**Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau.**

.....  
*Toutes infractions aux lois sur la pêche feront l'objet de procès-verbaux. Les infractions relatives au règlement intérieur peuvent être sanctionnées par une indemnité forfaitaire conventionnelle. En cas de contestation sur cette possibilité, le contrevenant sera déféré devant la juridiction compétente. Quelle que soit la nature de l'infraction, la récidive pourra entraîner le retrait de la carte et l'exclusion de l'Association.*

*Les cartes vendues par les gardes-pêche seront systématiquement majorées de 50%.*

### **L'Azolla ou Mousse des fées**

Présente depuis plusieurs années sur la partie domaniale du Loiret, l'*Azolla filiculoides* a envahi l'aval de la rivière l'année dernière.



Originnaire d'Amérique du Sud, cette plante envahissante est une fougère aquatique. Elle est importée en Europe à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et cultivée comme bio-engrais et comme complément alimentaire. Elle possède aussi la capacité de fixer les métaux lourds, elle est utilisée encore aujourd'hui pour filtrer des eaux polluées.

Elle se déplace et colonise de nouveaux espaces en s'accrochant aux oiseaux et aux petits mammifères. Une fois implantée, la population peut doubler chaque semaine surtout lorsque la température est comprise entre 22 et 27°C. Cependant sa dynamique sur le long terme est imprévisible : prolifération très importante une année, disparition complète pour réapparition quelques années plus tard sur le même site ou un peu plus loin. Les feuilles mesurent environ 1 mm, d'un vert allant au rouge brun en fin d'été lorsque la plante est directement exposée au soleil.



L'Azolla pose des problèmes d'eutrophisation des zones humides. Elle forme un tapis si dense à la surface des eaux, s'empilant elle-même sur plusieurs étages, qu'elle occulte totalement le soleil. A sa mort, l'excès de matière organique, riche en azote, déposé dans les fonds, accentuera encore l'eutrophisation.